



### Département de Saône et Loire

<b>SÉANCE DU : 21 octobre 2020</b>	<b>Nombre de délégués :</b>	
<b>N° 2020-028</b>	<b>En exercice :</b>	<b>29</b>
<b>Convocation du : 13 octobre 2020</b>	<b>Présents ou représentés :</b>	<b>18</b>
<b>Affichage du : 29 octobre 2020</b>	<b>Absents :</b>	<b>6</b>
<b>Objet de la délibération : Composition d'Appel d'Offre</b>		

L'an deux mille vingt le vingt et un du mois de octobre à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des associations de la mairie de Ciry le Noble, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

Communauté de Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (Délégué suppléant)	
Communauté Urbaine Creusot Montceau	M LUARD Jean Paul	X				
	M FRIZOT Jean Marc	X				
	M PRICAT Valentin	X				
	M BRUGNIAU Pierre				X	
	M DUMAS Pierre-Yves				X	
	M REPY Marc				X	
	Mme MATRAY Paulette	X				
	M JARROT Marie-Claude	X				
	M DEGUEURCE Gilles			X		
	M DUBAND Joël	X				
	M BAUDIN Jean-Paul	X				
	M SOROKA Christian	X				
	M VALETTE Noël					M Eric MALESSARD
	M BALLOT Alain	X				
	M TOUILLON Gilles			X		
	M VAILLOT Rémy	X				
M PICHARD Emmanuel				X		
Mme SARANDAO Gilda			X			
Communauté de Communes du Grand Charolais	M LOPES DE LIMA Pascal	X				
	M BOURGEON Laurent	X				
	M FRADET Cédric			X		
	M PICHARD Bruno			X		
	M PERRETTE Gilles	X				
	M DEGRANGE Anne			X		Pouvoir à M LOPES DE LIMA
	M PESSIN Jean Marc	X				
	M THERVILLE Daniel				X	
M PERRIER Richard	X					
Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	M Xavier DUVIGNAUD				X	
Communauté de Communes Entre Arroux Loire et Somme	M André LAUPRETRE	X				

Secrétaire de séance : Valentin PRICAT

.../...

L'article L1411-5 du CGCT fixe, notamment, la composition des Commissions d'Appel d'Offres de la façon suivante :

« II.-La commission est composée :

a) *Lorsqu'il s'agit d'une région, de la collectivité territoriale de Corse, d'un département, d'une commune de 3 500 habitants et plus et d'un établissement public, par ... président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ».*

La composition de la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat comprend, outre le Président, 5 membres titulaires et 5 suppléants.

Après appel à candidatures, Le Président dresse la liste des délégués candidats pour être membres de la CAO :

1 <sup>er</sup> membre	2 <sup>ème</sup> membre	3 <sup>ème</sup> membre	4 <sup>ème</sup> membre	5 <sup>ème</sup> membre
Gilles PERRETTE	Jean-Paul LUARD	Jean-Marc PESSIN	Alain BALLOT	Gilles TOUILLON
Paulette MATRAY	Joël DUBAND	Pascal LOPES DE LIMA	André LAUPRETRE	Valentin PRICAT

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**Approuve** la composition de la Commission d'Appel d'Offre suivante :

1 <sup>er</sup> membre	2 <sup>ème</sup> membre	3 <sup>ème</sup> membre	4 <sup>ème</sup> membre	5 <sup>ème</sup> membre
Gilles PERRETTE	Jean-Paul LUARD	Jean-Marc PESSIN	Alain BALLOT	Gilles TOUILLON
Paulette MATRAY	Joël DUBAND	Pascal LOPES DE LIMA	André LAUPRETRE	Valentin PRICAT

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Le Président,



**Certifié exécutoire** pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le : 12 novembre 2020  
Publication le : 12 novembre 2020

A Montceau-les-Mines le : 12 novembre 2020  
Le Président

